

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Politique : *Notre engagement, un service public de qualité*

Délibération n° : 439

Commission : Finances - Personnel - Sécurité - Bâtiments communaux

Dossier : 191110

Direction en charge : Finances et contrôle de gestion

Objet : Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2020 - Approbation.

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire

Date de convocation du conseil : 29/11/2019

Compte rendu affiché le : 10/12/2019

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, M. Charles DALLARA, M. Frédéric DURAND, M. Robert KARULAK, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, M. Daniel JACQUEMET, Mme Anne-Françoise VIALON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, Mme Catherine ZADRA, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Cyril MEKDJIAN, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, M. Olivier LONGEON, Mme Stéphanie MOREAU (présente jusqu'à la question n°17 du projet de l'ordre du jour), Mme Nadia SEMACHE, M. Jacques PHROMMALA, Mme Maryse BIANCHIN, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, M. Michel BEAL (présent jusqu'à la question n°17 du projet de l'ordre du jour), Mme Geneviève ALBOUY, M. Georges ZIEGLER, M. Anaclet NGAMENI, Mme Patricia CHARREL

Absents-Excusés :

M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE (pouvoir à M. André FRIEDENBERG)

Absents :

Mme Pascale MARRON; M. Serge HORVATH; M. Gabriel DE PEYRECAVE; Mme Raphaëlle JEANSON

Politique : *Notre engagement, un service public de qualité*

Délibération n° : 439

Commission : Finances - Personnel - Sécurité - Bâtiments communaux

Dossier : 191110

Direction en charge : Finances et contrôle de gestion

Objet : Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2020 - Approbation.

□ **Rappel et Références :**

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) est présenté en séance du Conseil Municipal du 9 décembre 2019.

Le vote du budget principal doit avoir lieu le 20 janvier 2020.

□ **Motivation et Opportunité :**

L'article 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que, jusqu'à l'adoption du budget, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Il est également en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget.

Cependant, en ce qui concerne les dépenses d'investissement, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, mais sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

□ **Contenu :**

Considérant qu'il convient d'autoriser le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2019 jusqu'à l'adoption du budget primitif 2020, il est proposé au Conseil municipal d'affecter les crédits suivants concernant le budget principal :

Chapitre 20 (Immobilisations incorporelles) :

884 575,00 € pour mémoire BP 2019 : 3 538 300,00 €

Chapitre 204 (Subventions d'équipement versées) :

896 550,00 € pour mémoire BP 2019 : 3 586 200 €

Chapitre 21 (Immobilisations corporelles) :

5 009 317,50 € pour mémoire BP 2019 : 20 037 270,00 €

Chapitre 23 (Immobilisations en cours) :

5 061 986,43 € pour mémoire BP 2019 : 20 247 945,71 €

Chapitre 27 (Autres immobilisations financières) :

586 250,00 € pour mémoire BP 2019 : 2 345 000,00 €

□ **Maîtrise d'ouvrage :**

Néant

□ **Point Financier :**

◦ Coût total investissement TTC :

dont TVA :

◦ Coût total annuel fonctionnement TTC : Néant

dont personnel mis en oeuvre :

o Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						
Fonctionnement						
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ Proposition :

Il est demandé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir allouer les montants ci-dessus pour le budget principal et autoriser Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses correspondantes.

Décision : Proposition adoptée	Imputation budgétaire
Résultat du vote : 55 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)	
	Pour Extrait, Pour le Maire, l'Adjointe déléguée
	Nora BERROUCHE